

TROISIÈME PARTIE

Objections et Réponses

1ère—A quoi bon un emblème religieux, et spécialement le Sacré-Cœur, sur le drapeau des Canadiens français. 2e—Est-il permis de représenter le Cœur de Jésus isolé et sans le reste du corps? 3e—Apposer le Sacré-Cœur sur le drapeau national, ce serait l'exposer à des usages peu dignes, même à des insultes et à des profanations. 4e—De quel œil le Saint-Siège voit-il les efforts que fait un peuple pour mettre l'emblème du Sacré-Cœur sur son drapeau national? 5e—Mettre ou non l'emblème du Sacré-Cœur sur le drapeau national, c'est une question qui doit être laissée au jugement de Nos Seigneurs les Évêques. 6e—Un drapeau canadien-français, surtout s'il porte le Sacré-Cœur, offenserait les Anglais. 7e—Les Canadiens français possède déjà un drapeau national, le tricolore. Pourquoi ne le garderaient-ils pas? 8e—Le temps n'est pas opportun: vous allez trop vite, il faut attendre pour arborer un drapeau national portant l'emblème du Sacré-Cœur. 9e—Un drapeau national orné de l'image du Sacré-Cœur servirait seulement à mettre la division parmi les Canadiens français. 10e—Le drapeau proposé est trop compliqué et difficile à confectionner. 11e—Un projet de drapeau national ne sera jamais adopté. 12e—En tout cas, il ne convient pas d'appeler le nouveau drapeau "Carillon-Sacré-Cœur."

QUATRIÈME PARTIE

Adhésions reçues (avant février 1904)

CHAPITRE I.—Évêques, prêtres et laïques: NN. SS. L.-N. Bégin, archevêque de Québec; Ad. Langevin, archevêque de Saint-Boniface; M.-J. Labrecque, évêque de Chicoutimi; F. Cloutier, évêque des Trois-Rivières; Mgr L.-A. Pâquet, protonotaire apostolique et directeur du grand séminaire de Québec; Mgr G.-N. Ritchot, protonotaire apostolique, curé de Saint-Norbert, Man.; l'abbé G. Miville, supérieur du collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière; l'abbé G. Dugas, ancien missionnaire et l'abbé J.-E. Dugas, curé de Sainte-Anne-des-Plaines; l'abbé J.-E. Allard, Turner Falls, Mass.; l'abbé J.-G. Bouillon, curé de Sainte-Anne-des-Chênes, Man.; l'abbé D. Gosselin, curé de Charlesbourg; l'abbé F.-H. Burque, curé de Fort Kent, Me.; l'abbé J.-A. Archambault, curé de Johnsbury, Vt.; l'abbé E. Grenier, curé de St-Grégoire; les abbés J.-D. Fillion et J.-N. Jutras, Saint-Jean-Baptiste, Man.; les Révérends Pères Jésuites, rédacteurs du *Messenger Canadien du Sacré-Cœur*; le R. P. E. Piché, de la Congrégation des Frères de Saint-Vincent de Paul, Paris; le R. P. E. Ducharme, principal des Clercs de Saint-Viateur; le R. P. Beaudry, C. S. V., supérieur du Collège Joliette; le R. P. Creschmen, eudiste; les Révérends Pères Oblats de Duluth, Min.; les Révérends Pères Rédemptoristes de Sainte-Anne-de-Beaupré; le R. P. A. Hamon, S. J., de Paris; l'honorable Némèse Garneau, conseiller législatif; M. le juge Prud'homme, Man.; M. Ernest Cyr, ancien député à la législature Manitoibaine; M. le chevalier J.-A. Prendergast; M. C.-J. Magnan; M. Philippe Masson, journaliste; etc.

CHAPITRE II.—Les Séminaires, Collèges et Académies.

CHAPITRE III.—Le Congrès de la Jeunesse. Liste des membres.

CHAPITRE IV.—Paroisses, Sociétés Saint-Jean-Baptiste et diverses associations.